

Important soutien financier du CJB au Musée jurassien des arts de Moutier et au CEJARE à Saint-Imier

Durant sa séance plénière du mercredi 28 février 2018, le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé ou préavisé **37 subventions** pour divers projets dans les domaines du sport, de la culture, du tourisme, de la protection des monuments historiques et du patrimoine pour un montant total de 415'490 francs.

Subventions culturelles

Subventions annuelles

Le CEJARE et le Musée jurassien des arts de Moutier reçoivent chacun une subvention annuelle. Le montant de ces deux aides financières s'élève à respectivement 55'000 francs et 120'000 francs.

Subvention conjointe Jura bernois – Bienne

Le groupe MAREY, composé de la chanteuse biennoise Maryam Hammad et du musicien neuvevillois Aurèle Louis, reçoit une subvention de 3'000 francs pour la production de son premier album. L'Office de la Culture, sur préavis du CAF, octroie quant à lui une aide financière de 2'000 francs.

Le Chœur Jubilate, réunissant une quarantaine de choristes du Jura bernois et de Bienne, se voit octroyer une garantie de déficit de 2'000 francs pour l'organisation de deux concerts dans le Jura bernois (Saint-Imier et Bellelay). Une décision complémentaire de l'Office de la Culture, sur préavis du CAF, est encore attendue pour le concert se déroulant à Bienne.

L'Association du chœur Cantus Laetificat reçoit une garantie de déficit de 1'000 francs pour l'organisation d'un concert à Moutier reprenant une œuvre de Moritz Hauptmann. Une décision complémentaire de l'Office de la Culture, sur préavis du CAF, est encore attendue pour le concert se déroulant à Bienne.

Subventions de projets

L'Association Oreilles sans détour se voit octroyer une garantie de déficit de 1'000 francs pour la mise sur pied d'un concert à la Collégiale de Saint-Imier à l'occasion de la tournée de deux musiciens de jazz, Michel Doneda et Lê Quan Ninh.

Subventions du Fonds du sport

Dans le domaine des manifestations et compétitions sportives, onze subventions ont été attribuées aux associations suivantes :

Manifestation de très grande taille – subvention de 10'000 francs :

- La FSG de La Neuveville pour l'organisation de la 23^{ème} Course des Pavés

Manifestations de grande taille – subventions de 5'000 francs :

- L'Haltéro-Club de Tramelan pour l'organisation de la 47^{ème} édition du Challenge « 210 »
- Le Club Athlétique de Courtelary pour la mise sur pied de la Course des 10 bornes
- Le Groupe Sportif Malleray-Bévilard pour l'organisation du Trophée de la Tour de Moron
- La Société d'Equitation du Vallon de Saint-Imier pour la mise sur pied de son Concours hippique
- La Course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret pour sa 18^{ème} édition
- Le Trophée du Mont-Soleil pour sa 2^{ème} édition

Manifestations de moyenne taille – subventions de 2'000 francs :

- La Paroisse de Diesse pour l'organisation de la Course de la solidarité
- La Société Haltérophile Prévôtoise pour la mise sur pied de la Finale de la Coupe suisse

Manifestations décernant les titres de Champions suisses dans leur sport respectif :

Le Skater Hockey-Club de La Neuveville et le Club Arc et Forêt se voient octroyer chacun une subvention de 7'000 francs pour avoir organisé respectivement les Championnats suisses de Inline-Hockey Minis et les Championnats suisses de tir à l'arc préhistorique.

Acquisition de matériel sportif

Le Conseil du Jura bernois a octroyé sept subventions pour l'acquisition de divers matériel sportif pour un montant total de 6'940 francs. Les associations et les municipalités suivantes ont pu en bénéficier : Hockey Club Tramelan, Tennis Club Tramelan, Football Club Bévilard-Malleray, Tennis Club Malleray-Bévilard, Football Club Court ainsi que les municipalités de Saint-Imier et de Villeret.

Construction et remise en état d'infrastructures sportives

La Commune de Tramelan se voit octroyer une aide financière de 7'030 francs pour la réparation de conduites hydrauliques dans l'enceinte de la piscine municipale.

Subventions du Fonds de loterie

Le CJB octroie huit subventions dans le cadre de la protection du patrimoine pour un montant total de 57'220 francs.

Le Brass Ensemble La Tanne reçoit une aide financière de 9'500 francs pour l'acquisition de nouveaux instruments de musique.

Finalement, le CJB préavise à l'intention du Conseil-exécutif trois subventions pour un montant total de 94'800 francs dans les domaines de la protection des monuments historiques et de la promotion du tourisme.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73